



Comment calculer la TVA ?

Conseils pratiques publié le **25/05/2021**, vu **770 fois**, Auteur : [AVM droit](#)

La Taxe sur la Valeur Ajoutée dite TVA est un impôt réel qui concerne les opérations sur les biens et les services. Il s'applique au chiffre d'affaires et son paiement est fractionné entre les différents acteurs économiques.

La Taxe sur la Valeur Ajoutée dite TVA est un impôt réel qui concerne les opérations sur les biens et les services. Il s'applique au chiffre d'affaires et son paiement est fractionné entre les différents acteurs économiques de sorte qu'il soit payé par le consommateur final. La TVA à payer varie essentiellement en fonction des taux et du secteur d'activité. Comment donc calculer cette taxe ?

Qu'est-ce que la TVA ?

La Taxe sur Valeur Ajoutée est un impôt général qui est facturé au consommateur final sur la base d'un [Taux de TVA](#) prédéfini. Indirect, il n'est pas collecté directement par l'État. En effet, cet impôt s'ajoute au prix des différents biens et services qui y sont assujettis. De cette façon, c'est le vendeur du bien ou du service qui collecte la TVA et qui la verse à l'État. Presque tous les produits et services sont assujettis à la TVA. Néanmoins, certaines activités sont exonérées de la TVA.

Aussi, pour éviter la double imposition lors des transactions sur un même produit, un système de déduction a été mis en place. Ce système permet aux entreprises de déduire de la somme de la TVA à verser à l'État le montant de la TVA dont elles se sont acquittées sur leurs différents achats.

Ceci fait qu'à la fin, seul le consommateur final est réellement soumis à la Taxe sur la Valeur Ajoutée. Il existe plusieurs applications de [Calcul de tva](#). Elles aident dans les calculs au cours de diverses transactions effectuées.

Le mode de calcul

Pour calculer le montant de la TVA, on utilise le taux indiqué selon la nature du produit ou du service. Son calcul se fait suivant ce principe : il faut diviser le prix Hors Taxe (HT) par 100 puis multiplier le résultat obtenu par le pourcentage de la TVA (taux de TVA). Alors, on obtient le montant de la TVA. Pour avoir le prix Toutes Taxes Confondues (TTC), il suffit d'ajouter le montant de la TVA au prix HT.

Quels sont les taux de la TVA ?

Le taux de la TVA varie d'un pays à un autre et en fonction du type d'activité. En France, il existe quatre taux en vigueur pour la TVA.

Le taux normal pour la TVA en France est fixé à 20 %. Il s'applique à la majorité des ventes de biens et des prestations de services. Aussi, il est valable pour tous les types de produits ou

services qui ne sont soumis à aucun autre impôt.

Le taux intermédiaire de 10 % pour la TVA est entre autres applicable aux produits agricoles non transformés, aux jeux et manèges, au bois de chauffage et au transport de voyageurs.

Le troisième taux est le taux réduit de 5,5 %. Il englobe les produits de grande consommation ou de première nécessité ainsi que certains produits culturels.

Le dernier taux est celui particulier de 2,1 %. Il est réservé aux médicaments remboursables par la sécurité sociale, à la vente des journaux papier ou en ligne et aussi à la vente d'animaux vivants pour les boucheries.